
ABOU DABI – Réunion publique du Conseil d'administration de l'ICANN
Jeudi 2 novembre 2017 – 18h30 à 20h00 GST
ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

STEVE CROCKER : ... lors de ces réunions du Conseil d'Administration comporte deux aspects importants. D'abord, on divise l'ordre du jour en deux. D'abord la partie convenue qu'on traite comme une motion unique et en général, on l'adopte dans son ensemble. S'il y a des objections de la part de quiconque au Conseil d'Administration, alors il faut s'arrêter et retirer ce point de cette section et le reporter sur l'autre.

Ensuite, nous avons fait beaucoup de préparation par rapport à cet ordre du jour. Cela a donné lieu à beaucoup de discussions. Et donc on prend toutes les résolutions comme si elles avaient été adoptées. Et donc si quelqu'un n'est pas d'accord, et bien cela ne peut pas être le cas parce qu'on a déjà avancé là-dessus.

Ensuite lors du vote, s'il y a des objections ou abstentions, il y a la possibilité de faire un commentaire, y compris la personne qui l'approuve et cela s'applique à nos liaisons qui n'ont pas droit de vote et à nos invités.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

On continue à travailler me semble-t-il sur l'ordre du jour. En tout cas, on peut passer au point suivant à l'ordre du jour qui est de faire l'appel. Alors voyons qui est là. Je vais demander aux personnes assises à table à donner leur nom, à commencer par Göran Marby.

GÖRAN MARBY : Göran Marby, organisation ICANN.

AVRI DORIA : Avri Doria, membre entrant au Conseil d'Administration.

SARAH DEUTSCH : Sarah Deutsch, membre entrant au Conseil d'Administration.

MATTHEW SHEARS : Matthew Shears, membre entrant au Conseil d'Administration.

KHALED KOUBAA : Khaled Koubaa, Conseil d'Administration de l'ICANN.

LITO IBARRA : Lito Ibarra, Conseil d'Administration de l'ICANN.

AKINORI MAEMURA : Akinori Maemura, membre du Conseil.

RON DA SILVA : Ron da Silva, membre du Conseil.

GEORGE SADOWSKY : George Sadowsky, membre du Conseil.

RAM MOHAN : Ram Mohan.

RINALIA ABDUL RAHIM : Rinalia Abdul Rahim, membre du Conseil d'Administration de l'ICANN.

STEVE CROCKER : Steve Crocker, président sortant du Conseil d'Administration.

CHERINE CHALABY : Cherine Chalaby, membre du Conseil d'Administration.

CHRISS DISSPAIN : Chris Disspain.

MIKE SILBER : Mike Silber.

JONNE SOININEN : Jonne Soininen.

BECKY BURR : Becky Burr.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Lousewies Van der Lann.

MAARTEN BOTTERMAN : Maarten Botterman.

ASHA HEMRAJANI : Asha Hemrajani.

MARKUS KUMMER : Markus Kummer.

THOMAS SCHNEIDER : Thomas Schneider, agent de liaison du GAC auprès du Conseil d'Administration sortant.

MANAL ISMAIL : Manal Ismail, agente de liaison du GAC auprès du Conseil d'Administration entrante.

LEON SANCHEZ : León Sanchez, membre entrant au sein du Conseil d'Administration.

KAVEH RANJBAR : Kaveh Ranjbar.

STEVE CROCKER : Merci. Monsieur le secrétaire. A-t-on le quorum ?

JOHN JEFFREY : Oui, pour la dernière fois, je vous dirai, monsieur le président du Conseil, nous avons le quorum.

STEVE CROCKER : D'accord.

Sur l'ordre du jour consensuel, nous avons quelques points. Je vais lire un peu le synopsis de quelques résolutions. C'est plutôt les titres pour donner une idée de ce que nous avons discuté pour que vous voyiez où l'on en est. Alors je vais moi-même voir où on en est.

Premier point est l'approbation des procès de la réunion du Conseil d'Administration du 23 septembre 2017.

Point suivant, désignation des membres au SSAC. On a Rod Rasmussen comme président entrant du SSAC. Greg Aaron, Benedict Addis, Don Blumenthal, Lyman Chapin, KC Claffy, Geoff Huston, Russ Mundy, Rod Rasmussen, Mark Seiden sont les nouveaux membres qui ont été redésignés pour trois ans.

Puis nous avons le prolongement des contrats actuels des tiers qui sont des fournisseurs pour le renouvellement d'un document pluriannuel. Il faut que le Conseil d'Administration de l'ICANN passe par ce processus. Zensar nous fournit des services d'augmentation de personnel pour le développement de notre vente de force, la gestion en tout moment et les tests de qualité des applications.

Le point suivant est que nous allons engager un site pour la réunion de l'ICANN en juin 2019 à Marrakech au Maroc. Il s'agit donc d'un forum de politiques. Nous avons alloué pour cela un montant qui requiert l'approbation du Conseil d'Administration puisque cela excède les 500 000 \$.

Puis nous avons le conseil du SSAC sur l'utilisation des emojis dans les TLD. Le SSAC a publié son rapport SAC095 le 25 mai 2017 sur l'utilisation des noms de domaines en emoji. Et donc les standards actuels pertinents de l'ICANN nous amènent à

recommander que l'on réfère au IDNA2008 qui reste la régulation valable pour les étiquettes de TLD et ils recommandent que la ccNSO et la GNSO s'assurent que les normes des IDN soient respectées pour l'opérabilité des IDN. Et donc nous demandons que la ccNSO et la NSO communiquent avec le SSAC pour mieux comprendre les risques et les conséquences des utilisations des noms de domaine qui comprennent des emojis dans leur étiquette et demandent à l'équipe de l'ICANN de communiquer avec les communautés de gTLD et de ccTLD pour voir les résultats de leurs études et du SAC095.

Puis nous avons la révision du comité du Conseil d'Administration, des dirigeants du Conseil d'Administration. Il s'agit d'un ajustement pour formaliser le processus que nous suivons pour faire donc la sélection sur les membres qui vont intégrer notre communauté. Vous verrez donc les assignations pour l'année prochaine.

Puis nous avons également les chartes de normalisation des comités qui fait partie du processus que suit le Conseil d'Administration. Donc cela s'aligne avec les résolutions, les normes et la révision des chartes pour le comité d'audit, le comité de compensation, le comité exécutif, le comité de gouvernance, le comité d'efficacité organisationnelle.

Pour nous avons les remerciements aux membres de la communauté que vous aurez vu si vous étiez là avant le forum public, nous les avons remerciés. Nous remercions également notre hôte de la réunion 60 de l'ICANN. Nous remercions les commanditaires et finalement nous remercions, les interprètes, le personnel, les équipes d'hôtels et de la réunion ICANN60.

Voilà l'ordre du jour consensuel. Je demande votre consentement. Si vous êtes d'accord, vous dites « aye ». Y a-t-il des oppositions, des abstentions ?

Alors l'ordre du jour consensuel a été approuvé et nous passons maintenant à l'ordre du jour principal.

L'ordre du jour principal commence par... où suis-je... la considération des chaînes de collision .corp, .home et .mail. Il s'agit d'un sujet de discussion considérable. Ram, est-ce que vous allez présenter cela s'il vous plaît ?

RAM MOHAN :

Oui, bien sûr.

C'est une résolution assez longue donc je voudrais vous fournir un résumé rapide, un petit récapitulatif. Le Conseil d'Administration a discuté des collisions de noms et passé par la lecture de beaucoup de documents de préparation pour ce sujet pour pouvoir l'aborder. Et donc le Conseil d'Administration a

décidé de se pencher sur le problème et de le voir d'un autre point de vue.

Auparavant, le Conseil d'Administration a considéré l'impact potentiel des chaînes qui représentent des collisions de noms et de leur impact donc sur les utilisateurs finaux et sur les systèmes des utilisateurs et l'impact conséquent sur la sécurité et la stabilité du DNS. Donc voilà ce que fait le Conseil d'Administration pour le .home, .corp et .mail entre autres chaînes qui font l'objet de collisions de noms.

Nous avons donc trois résolutions. Nous allons passer à la première.

« Résolue, le Conseil d'Administration demande au comité consultatif de la sécurité et la stabilité de réaliser une étude exhaustive et inclusive qui comprenne les experts techniques, comme par exemple les membres des groupe de travail de l'IETF, les membres techniques de la GNSO et d'autres experts en technologie pour qu'ils présentent des données, des analyses et des points de vue et qu'ils fournissent leur avis au Conseil d'Administration concernant les risques pour les utilisateurs et leur système si le .corp, le .home et le .mail étaient délégués comme chaînes dans la racine ainsi que les cours d'action potentiels qui pourraient les risques identifiés. »

Le conseil demande au comité technique du Conseil d'Administration d'agir en tant que liaison du Conseil d'Administration pour cette étude et demande au comité consultatif de stabilité et sécurité de l'ICANN de réaliser une étude de manière organisée et en temps voulu avec la visibilité appropriée sur les coûts et les plans qui feront l'objet de la révision et de l'approbation du Conseil d'Administration. »

La deuxième résolution est beaucoup plus longue. Donc la première portait sur ces trois chaînes : .corp, .home et .mail. La deuxième résolution :

« Résolue, le Conseil d'Administration demande que le comité consultatif de la sécurité et stabilité de l'ICANN réalise une étude inclusive et exhaustive qui comprenne des experts techniques comme des membres des groupe de travail de l'IETF, des membres techniques de la GNSO et d'autres experts technologiques pour qu'ils présentent des données, des analyses et des points de vue, qu'ils fournissent leurs conseils au Conseil d'Administration sur un nombre de questions qui comprennent, sans s'y limiter, les suivantes :

1) une définition correcte des collisions de noms et des réponses sous-jacentes pour lesquelles les chaînes qui manifestent des collisions de noms sont tant utilisées ;

2) le rôle que les réponses négatives qui sont envoyées à partir des requêtes de la racine pour ces chaînes, quel est leur rôle donc sur l'expérience des utilisateurs finaux, y compris sur l'exploitation des systèmes existants des utilisateurs ;

3) le dommage que cela pourrait représenter pour les utilisateurs existants si les chaînes faisant l'objet d'une collision étaient déléguées, y compris quel serait le dommage pour les systèmes finaux qui ne reçoivent plus de réponses négatives et le dommage potentiel supplémentaire si le registre délégué était exploité de manière accidentelle ou exprès pour des requêtes ultérieures à partir de ces systèmes ;

4) les cours d'actions potentielles qui pourraient mitiger ce dommage ;

5) les facteurs qui affectent le succès potentiel du cours d'action pour faire la mitigation du dommage ;

6) les risques d'un résultat potentiel de la délégation de ces chaînes faisant l'objet d'une collision, même une fois que l'on aura déjà pris des mesures pour mitiger les dommages ;

7) les critères proposés pour déterminer si une chaîne non déléguée devrait être considérée comme une chaîne qui fait l'objet d'une collision de noms, c'est-à-dire si cela devrait être

placé dans la catégorie d'une chaîne faisant l'objet d'une collision ;

8) critères suggérés pour déterminer si une chaîne faisant l'objet d'une collision de noms ne devrait pas être déléguée et des critères suggérés pour déterminer comment supprimer une chaîne non-déléguée de la liste des chaînes faisant l'objet d'une collision ;

9) les mesures pour se protéger d'une situation qui pourrait être créée de manière intentionnelle ou non-intentionnelle, comme par exemple des requêtes de chaînes non-déléguées qui pourraient causer que ces chaînes soient placées dans la catégorie des chaînes faisant l'objet d'une collision et des recherches par rapport aux risques des effets négatifs potentiels, s'il y en avait, de la création de cette liste de chaînes faisant l'objet de collisions.

Le Conseil d'Administration demande au comité technique du Conseil d'Administration d'agir comme liaison du Conseil d'Administration pour cette étude et demande au comité consultatif de la stabilité et sécurité de l'ICANN de mener à bien cette étude de manière organisée et en temps voulu avec la visibilité sur les coûts et la planification appropriés qui feront l'objet d'une révision et de l'approbation du Conseil d'Administration. »

Finalement, la troisième résolution dit :

« Résolue, le Conseil d'Administration indique au président directeur général ou à ses représentants désignés de fournir des options pour que le Conseil d'Administration les considère afin d'adresser les candidatures pour le programme des nouveaux gTLD des .corp, .home et .mail avant la prochaine réunion disponible du Conseil d'Administration suivant la réunion ICANN60 à Abu Dhabi. »

STEVE CROCKER :

C'est une résolution assez longue comme vous voyez. Y a-t-il des commentaires, des remarques ? Avri ?

AVRI DORIA :

Merci. Avant tout, je veux vous remercier de me permettre de prendre la parole là-dessus et de participer. Je suis très contente de voir que ces résolutions soient discutées. J'ai quelques points qui m'inquiètent un peu.

D'une part, il y avait des commentaires sur les considérants qui parlaient des facteurs de l'utilisation de noms comme n'était pas une erreur. Ce n'est peut-être pas une erreur mais ce qui m'inquiète, c'est que l'on pourrait utiliser de fait des noms et que ce type d'utilisation pourrait continuer si on ne trouve pas de moyen pour mitiger ce type d'usage. Donc je pense que cela

est peut-être un peu inquiétant et c'est quelque chose auquel nous ne pensons pas autant.

J'ai beaucoup parlé de la préférence d'initiatives intercommunautaires pour y travailler lorsqu'on discutait de cette résolution. Et je suis contente de voir que le SSAC travaillera avec des spécialistes du reste de la communauté et j'espère vraiment qu'ils pourront travailler avec le SSAC pleinement pour le faire.

Pour ce qui est de la mitigation, je pense que c'est une partie substantielle des recherches. C'est-à-dire qu'il faut que l'on trouve non seulement les moyens pratiques pour faire les pratiques de mitigation mais qu'il faut également que l'on fasse des recherches de résolutions techniques parce que comme je l'ai dit tout à l'heure, je m'inquiète du fait que nous commençons à ajouter des noms à une liste de noms réservés en raison de collisions et que l'on voit cette liste se prolonger, surtout parce que cela nous prend de plus en plus de temps de trouver des options de nouveaux gTLD. Donc cela m'inquiète un peu. Je pense que c'est important et je pense que c'est un travail important qu'il faut faire. Je suis contente de voir qu'on le fait en ce moment.

Alors comme j'ai dit, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole là-dessus même si je ne suis pas membre pleine.

STEVE CROCKER :

Bien. Nous avons eu une réunion intégrée avec vous. Nous vous avons permis de participer d'emblée, ce qui était bénéfique pour nous tous. Avri et moi avons même pratiqué un duet. Vous avez entendu donc la première voix. Et ma réponse là-dessus est que le mot mitigation assume que c'est ce qui est nécessaire, ce qui est souhaitable. C'est compréhensible, sans doute mais cette supposition, je pense, est ouverte au rejet.

Je pense qu'un autre point de vue serait que ces noms sont utilisés avec un objectif. Et donc si l'on essayait de faire des mains mises ou de remplacer ces noms-là, cela pourrait avoir des effets négatifs.

En tant qu'exercice intellectuel, je pense que ces deux points de vue sont ouverts et en partie, cette examen du SSAC devrait nous permettre d'avoir des informations basées sur les faits qui puissent être alors utilisées pour des discussions orientées aux valeurs pour pouvoir évaluer les possibilités pratiques également.

J'espère véritablement que ce ne sera pas une étude d'une fois qui me donnera des recommandations sur ce qu'il faut faire et comment le faire et puis sans choix mais que ce soit plutôt un déclanchement prudent des différentes composantes de cette situation. Donc j'espère qu'on aura différents avis, non seulement celui d'Avri et mon propre avis mais qu'il y ait également d'autres membres de la communauté qui s'expriment.

JOHN JEFFREY :

On a Khaled et Asha dans la liste d'intervenant.

KHALED KOUBAA :

Merci Ram.

Je trouve que les deux premiers résolus sont corrects. Mais par rapport à la troisième résolution, ne pourrait-on pas trouver une autre rédaction qui comprenne l'étude qui sera réalisée sur le .corp, .home et .mail pour pouvoir mieux informer la décision du Conseil d'Administration, pour pouvoir fonder notre décision sur les preuves qui apparaîtront à partir de cette étude ? Parce que je sens qu'il y a une superposition dans notre ligne chronologique entre l'étude et la décision qui sera prise.

RAM MOHAN : Merci Khaled. Juste pour vous répondre rapidement, si je ne me trompe, l'idée était de demander au SSAC de faire une étude sur le .corp, .home et .mail et les risques pour les données techniques que l'on allait collecter et la délégation de ces trois chaînes.

En parallèle, on comptait tenir une discussion au sein du Conseil d'Administration sur sa responsabilité de fournir une clarté de réponses aux candidats qui demandaient l'enregistrement de ces trois chaînes puisqu'ils attendent depuis un moment. Alors troisième résolution est censée demander à l'organisation ICANN de répondre au Conseil d'Administration, de lui fournir un ensemble d'options. Mais potentiellement, le Conseil d'Administration pourrait répondre aux candidats demandant ces trois enregistrements de chaînes, sachant bien sûr que ces chaînes font l'objet d'une étude qui donc informera notre prochaine résolution.

KHALED KOUBAA : Merci

RAM MOHAN : Asha.

ASHA HEMRAJANI :

Merci Ram.

Je souhaiterais exprimer mon soutien pour cette résolution et cette étude et pour que le SSAC fasse cette étude, ensemble avec les experts techniques de la communauté pour évaluer quels sont les défis que nous affrontons.

Donc par rapport à l'étude, je tiens à dire que j'espère qu'il y aura des études sur l'effectivité, l'efficacité des coûts, la gestion du projet sans que cela compromette l'exactitude et l'exhaustivité de l'étude.

RAM MOHAN :

Merci Asha.

Je voudrais demander à Cherine de prendre le commentaire d'Asha comme une action et que ces commentaires soient alors remis au SSAC à travers le comité technique du Conseil d'Administration.

CHERINE CHALABY :

Absolument, c'est une très bonne suggestion, surtout sachant que l'une de nos priorités pour cette année, cet exercice fiscal, est de s'assurer que nous soyons tous conscients au niveau fiscal et que chaque dollar dépensé fasse l'objet d'une analyse avant de le dépenser. Alors Asha, merci de cette

recommandation. Nous allons la faire parvenir au SSAC et merci Ram de faire cette recommandation.

RAM MOHAN : Merci.

J'ai Jonne et Lousewies dans la queue.

JONNE SOININEN : Merci.

Ce que je souhaiterais ajouter, c'est compris dans la résolution donc je ne propose pas de modification à la résolution mais c'est juste pour rappel et pour attirer l'attention du SSAC là-dessus : la coopération sur ce sujet est très importante. Il faut coopérer avec l'IETF et le contact avec la communauté de l'IETF et avec toutes leurs connaissances techniques est très important pour pouvoir conclure cette étude. Merci.

RAM MOHAN : Merci beaucoup Jonne. Je crois que toutes ces suggestions vont vous revenir. Nous allons les suivre et nous allons nous assurer qu'elles soient passées à SSAC pour leur analyse qui va suivre donc cette analyse de très près.

KAVEH RANJBAR : Oui, nous allons nous charger de cela. Nous allons éventuellement avoir une nouvelle résolution à RSSAC et nous voulons travailler avec RSSAC. Même s'ils ne sont pas mentionnés, nous devons et voulons collaborer avec eux, avec RSSAC, et nous voulons recevoir toutes les informations nécessaires de la part de SSAC.

LOUSEWIES VAN DES LAAN : Oui, je ne veux pas changer la résolution mais je voudrais faire un commentaire sur la troisième résolution en ce qui concerne les organisations qui donnent des options au Conseil d'Administration, sur ce qui va se passer avec les applications existantes. Il y a également les personnes qui déposent des dossiers de demande et qui investissent des fonds. Donc c'est important de communiquer avec eux également.

RAM MOHAN : Merci.

Donc Göran, il faut s'assurer que cette suggestion, on s'en préoccupe à l'avenir.

Est-ce qu'il y a d'autres débats sur ces trois résolutions ?

Khaled.

KHALED KOUBAA : Oui. Je crois qu'on en a déjà parlé un petit peu. J'aimerais en savoir plus au sujet du processus d'approbation du Conseil d'Administration sur le coût et le calendrier de ces deux études.

RAM MOHAN : Merci beaucoup Khaled. C'est une question difficile. Je ne sais pas s'il y a exactement un processus de fixé actuellement. Ce que je crois comprendre, c'est qu'une fois que la résolution est acceptée, SSAC sera chargé de cela et SSAC a une responsabilité à ce niveau, de développer une proposition et un calendrier ainsi qu'une estimation des coûts et faire cela d'une manière rapide pour revenir vers le Conseil d'Administration et que nous analysons cela.

Mon attente, c'est que le Conseil d'Administration aura un débat à ce sujet pour statuer, prendre une décision et SSAC pourra alors obtenir les ressources nécessaires pour conduire l'analyse. Donc ça, c'est la première phase, les premières étapes.

Par ailleurs, on s'attend à ce que la commission technique joue un rôle de liaison avec SSAC et que cette commission technique, également, fasse un travail avec RSSAC très étroit pour s'assurer qu'il y ait une assurance du point de vue du Conseil d'Administration, que la responsabilité fiduciaire du Conseil d'Administration est bien respectée et que les coûts, la gestion du projet sont effectués d'une manière qui était prévisible et

compréhensible et que cela soit communiqué à la communauté également.

KHALED KOUBAA : Une petite suggestion, ce serait d'utiliser la communauté technique comme liaison pour recommander au Conseil d'Administration une résolution pour tomber d'accord sur le coût et le calendrier de l'étude.

STEVE CROCKER : Oui, je crois qu'on en est là, absolument. Cela est du bon sens et ce que nous voulons, c'est qu'il y ait un processus en place et qu'on ait une idée de ce qu'il se passe, que l'on puisse contrôler les coûts. Et on veut également donner un calendrier pour qu'ils aient le temps de faire leur travail.

Mais SSAC se chargera de l'étude, reviendra vers nous et nous travaillerons avec la commission technique du Conseil d'Administration également. Nous aurons autant d'interactions que possible pour bien voir l'envergure et les ressources nécessaires pour cette étude et nous aurons un contrôle également, un suivi très étroit. La communauté également sera bien au courant du processus et je m'attends à ce que ce soit un projet qui va intéresser beaucoup de personnes mais qui va prendre du temps aussi.

RAM MOHAN : Merci beaucoup Steve.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires, d'autres discussions sur ces résolutions ? Oui, je redonne la parole à Steve Crocker.

STEVE CROCKER : Oui. Nous allons passer au vote. En faveur, dites « aye ». En opposition ? Abstention ? Et bien la proposition est acceptée. Et à SSAC, vous avez maintenant beaucoup de travail qui vous attend.

Nous allons maintenant passer aux excès et aux transferts qui sont approuvés. Je vais donner la parole à Asha.

ASHA HEMRAJANI : Oui, merci beaucoup Steve.

Il s'agit de l'allocation en surplus en liquide du fond de réserve à hauteur de 5 millions \$. Ces dernières années, le fond de réserves a perdu 36 millions \$ pour payer les coûts de la transition IANA.

Les opérations d'ICANN ont généré des surplus d'un autre côté grâce à la gestion des dépenses et à des financements supplémentaires.

L'organisation ICANN et le conseil d'administration sur la commission de finances recommandent au Conseil d'Administration l'affectation de ce surplus que je viens de mentionner au fond de réserve. Cette allocation démontrera que le Conseil d'Administration veut une stabilité financière pour que l'ICANN puisse poursuivre ses fonctions. Cela contribue à remettre des fonds dans les fonds de réserve. C'est notre travail, notre devoir en tant que Conseil d'Administration. Nous avons encore beaucoup de travail à faire à ce niveau et nous le ferons. Mais c'est un bon début.

En tant que présidente sortante de la commission des finances du Conseil d'Administration, je veux encourager le Conseil d'Administration et la collectivité à continuer à aller dans la voie de la responsabilité financière et à faire tout ce qui est nécessaire pour assurer la stabilité financière à long terme de l'ICANN.

Nous devons gérer les fonds avec beaucoup de soin et je vais vous lire... acceptation de ces transferts de fonds :

« Attendu que, étant donnée que le fond opérationnel inclut les fonds utilisés par l'organisation ICANN pour les opérations au quotidien et doit contenir assez de fonds pour couvrir au minimum les dépenses organisationnelles de l'ICANN pour une période de trois mois.

Attendu que périodiquement, tout fond considéré comme étant excessif doit être transféré au fond de réserves.

Attendu que l'organisation ICANN a effectué une analyse des besoins requis du fond opérationnel et déterminé que le solde du fond des opérations au 30 juin 2017 basé sur les déclarations financières auditées contient des fonds en excès, que le Conseil d'Administration autorise le président et le PDG a transférer 5 millions \$ vers le fond de réserve de la part du fond opérationnel. »

STEVE CROCKER : Merci. Y a-t-il une discussion ? Ron.

RON DA SILVA : Merci beaucoup. J'aimerais commenter un petit peu à ce sujet après avoir écouté Asha.

C'est un petit montant qui peut aider un tout petit peu le déficit du fond de réserve et je sais que la communauté sait que nous devons gérer de plus près le déficit des fonds de réserve : qu'allons-nous faire avec les fonds des ventes aux enchères ; qu'en est-il du plan stratégique sur cinq ans ; et le plan opérationnel sur cinq ans.

Donc toutes ces activités proviennent du directeur financier et j'encourage la participation de notre communauté à converser étroitement pour que ce fossé soit creusé et que l'on sache comment obtenir plus de fonds et mettre plus de fonds sur le fond de réserve qui a été beaucoup vidé.

STEVE CROCKER :

Donc nous allons passer au vote. L'opposition ? Des absentions ? Donc la motion est entérinée. Et donc c'est moins pire dirons nous pour le fond de réserve. Il est un petit peu en meilleure forme

Maintenant, quelque chose d'intéressant concernant l'intégrité des membres du Conseil d'Administration. Je donne la parole à Cherine Chalaby.

CHERINE CHALABY :

Merci beaucoup Steve.

J'aimerais donc remettre cela en contexte avant de lire la résolution. Le Conseil d'Administration a pris en compte le problème du travail sur l'intégrité des membres du Conseil d'Administration. La commission de gouvernance a beaucoup étudié cela avec Katy lors de deux réunions en octobre 2017, le 11 et le 27 octobre 2017.

Donc hier, je ne sais pas si vous avez eu la possibilité de le voir, mais j'ai mis sur le blog deux actions que le Conseil d'Administration va prendre.

Première étape – c'est véritablement pour les membres votants qui ne sont pas encore passés par ce processus de diligence utilisé par le comité qui se sont prêtés volontaires pour ce faire. J'aimerais remercier ces quatre membres du Conseil d'Administration qui sont : Chris Disspain, Mike Silber, Becky Burr et Matthew Shears de la GNSO, les deux premiers étant de la ccNSO.

Je suis très heureux de vous informer que les quatre liaisons auprès du Conseil d'Administration – et je les nomme : Manal Ismail, liaison du GAC et Ram Mohan qui est la personne liaison du SSAC, Kaveh Ranjbar qui est liaison de RSSAC et Jonne Soininen, liaison de la IEETF – ont également accepté de passer par ce processus. Donc je suis très satisfait de cela.

Cela veut dire que tous les membres du conseil central, liaisons ou directeurs, passeront par ce processus, processus sur l'intégrité des membres du Conseil d'Administration. Merci beaucoup.

J'ai également dit dans mon blog que nous allons passer d'une résolution aujourd'hui dirigeant et demandant à notre président et PDG de préparer un papier demandant à tous les SO et AC de

très sérieusement considérer l'utilisation de dépistage de l'intégrité pour les personnes votantes et non-votantes. Cette résolution que je vais vous lire maintenant reflète cela et ce dont j'ai parlé dans mon blog. Je vais directement vous lire les deux résolutions.

« Le Conseil d'Administration demande au président et CEO ou à la personne qu'il aura désigné de développer une étude, une proposition pouvant être postée pour des commentaires public demandant à toutes les organisations de soutien et comités consultatifs qui n'ont pas actuellement un processus sur l'intégrité et la diligence similaire à la commission de nomination de très sérieusement considérer à utiliser ce type de processus, à la fois pour les directeurs votants et pour les personnes, liaisons non-votantes. »

Deuxième résolution est que : « Le Conseil d'Administration demande au président et PDG ou à la personne qu'il aura désigné de s'assurer que l'organisation ICANN facilite et finance ce processus sur l'intégrité et la diligence, ce, pour tous les SO et AC choisissant d'utiliser ce processus durant les périodes de sélection des membres du Conseil d'Administration à venir. »

Est-ce que quelqu'un voudrait faire un commentaire là-dessus ?
Donc allez-y.

KAVEH RANJBAR : Je soutiens tout à fait cela et avant de me joindre au Conseil d'Administration, je suis passé par ce test et ce processus.

CHERINE CHALABY : D'autres commentaires ? Très bien.

Steve, je vous redonne la parole.

STEVE CROCKER : Merci Cherine, merci à toutes ces personnes qui, au Conseil d'Administration, ont travaillé vigoureusement là-dessus ces derniers jours. C'est quelque chose, comme l'a dit Cherine, sur lequel nous avons travaillé depuis longtemps mais je crois que maintenant, nous avons fait des progrès rapides et j'apprécie beaucoup cela.

Je vais passer au vote. Tout ceux en faveur s'expriment. En opposition ? Des objections ? Très bien, la motion est entérinée.

Nous allons maintenant pouvoir passer au reste de notre ordre du jour. J'aimerais rajouter quelque chose juste à la fin. Nous allons remercier Thomas Schneider pour son service au Conseil d'Administration de l'ICANN. Il a été nommé par le GAC pour servir en tant que liaison au Conseil d'Administration de l'ICANN le 16 octobre 2014.

« Attendu que Thomas Schneider a conclu son mandat le 2 novembre 2017.

Attendu que Thomas a servi en tant que membre de liaison pour la commission des programmes des nouveaux gTLD.

Attendu que Thomas Schneider a été fortement apprécié par le Conseil d'Administration durant son mandat.

Nous lui souhaitons tout le succès possible à l'avenir dans la communauté de l'ICANN et par ailleurs. »

Donc il n'y a pas de personnes qui veulent dire quelque chose ?
Oui, Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN : Je voulais simplement dire que cela a été absolument exceptionnel de travailler ensemble et j'ai vu comment Thomas a réussi à gérer ce GAC et à faire en sorte qu'il y ait des débats constructifs et des avancées à ce niveau. C'est quelqu'un d'exceptionnel. Merci beaucoup.

STEVE CROCKER : Je donne la parole à Manal.

MANAL ISMAIL : J'aimerais dire également que c'est un grand ami, c'est quelqu'un qui a été un excellent leader pour le GAC pendant trois ans. Il a servi et il continue un soutien et un engagement fort pour la transition au niveau du leadership du GAC. Bien qu'il soit très très pris et qu'il ait beaucoup de responsabilités et obtenu une promotion, il reste amicale, aimable, détendu malgré les tensions parfois qui existent dans la salle et les discussions âpres qui peuvent exister. Donc c'était véritablement un excellent président du GAC.

STEVE CROCKER : Merci.

Rinalia.

RINALIA ABDUL RAHIM : J'aimerais dire merci à Thomas parce que durant notre mandat au Conseil d'Administration, j'ai vraiment apprécié travailler avec vous sur les problèmes d'intérêt public. On a beaucoup avancé sur ces points et je vous en remercie.

STEVE CROCKER : Merci. Un autre commentaire. Pourquoi on n'a pas mis ces remerciements sur la liste de consentement et d'approbation ? Nous voulions souligner cela. Nous voulions vraiment remercier

des personnes comme Thomas. Nous avons décidé de ne pas non plus être trop long mais nous allons rester quand même courts si possible et brefs.

Donc est-ce qu'il y a d'autres choses à dire ? Non ? Passons au vote alors.

Et bien nous félicitons Thomas.

THOMAS SCHNEIDER : Pourrais-je m'exprimer ?

STEVE CROCKER : Oui, en quelques mots, en six mots.

THOMAS SCHNEIDER : Donc je vais essayer d'être vraiment bref et de simplement dire deux points.

J'ai parlé hier, je crois, au GAC de cela. Il y a un message que je voudrais transmettre. C'est quelque chose que j'ai appris. J'ai parlé de ma culture, j'ai parlé de mes valeurs et ce que l'on m'a appris, c'est que tout le monde devrait avoir le droit de vivre sa vie dans la liberté et de s'autodéterminer, de respecter les libertés d'autrui lorsqu'il y a un conflit ou bien lorsque... Il faut éviter tous ces conflits et ces guerres qui sont si destructrices. On peut toujours trouver une solution acceptable, je le pense.

Il n'est pas nécessaire non plus d'avoir un système où le gagnant emporte toute la mise. Celui qui gagne, celui qui obtient plus parce qu'il est dans une coalition majoritaire qui, volontairement, offre à la minorité et tend la main et indique comment nous pouvons également vous satisfaire et que les minorités fassent partie du système.

Donc les coalitions peuvent être différentes, vous pouvez vous retrouver dans une minorité où vous serez très heureux d'avoir une majorité devant vous qui vous tend la main. Et je crois que si vous pensez de cette manière, vous avez plus de stabilité dans le modèle et mutuellement, vous arrivez à trouver des solutions acceptables. Cela est quelque chose qui fait partie de mes valeurs et cela a été mon expérience. C'est comme cela que j'ai compris mon rôle ici au GAC, une des raisons pour laquelle, je le pense, on m'a demandé d'être président du GAC et de le représenter auprès du Conseil d'Administration.

Donc j'ai également appris que normalement, il n'est pas nécessaire de se mettre, en tant que personne, au milieu de ce débat. Si vous voulez servir au mieux la communauté, vous pouvez faire un maximum pour les personnes autour de vous sans que vous obteniez quelque chose en retour. Donc je crois qu'à la base, vous faites votre travail, vous jouez votre rôle et vous n'êtes pas là pour gagner quoi que ce soit. Cela aussi m'a

permis de jouer mon rôle en tant que serviteur du GAC et d'essayer de bâtir des ponts, de trouver des solutions.

Ce qui compte beaucoup pour moi, c'est de donner des chances égales à toutes et à tous, pas seulement à ceux qui viennent dans des pays comme le mien où nous avons beaucoup de ressources. Je veux que toutes les voix soient entendues, même si vous n'avez pas assez de ressources. C'est essentiel pour moi : le droit à l'expression, la liberté d'expression dont j'ai parlé mais dans un environnement tel que celui-ci le droit non seulement de parler mais également d'être écouté et compris.

Donc un grand avantage, c'est que je n'étais pas seul dans mon travail, dans ma mission. Je n'étais pas seul au GAC. J'avais avec moi beaucoup de personnes qui me soutenaient, qui m'aidaient à bâtir des ponts – Benedicto par exemple et mes collègues. Malgré des différences, nous avons toujours trouvé des compromis et travaillé à nos transitions.

Bien entendu, Manal également est une personne si utile pour travailler en coulisse. Plutôt que de se faire voir, elle se concentrait sur une bonne gouvernance, sur l'amélioration des mécanismes du GAC, de l'ICANN. C'est ce qu'on ne voit pas toujours de l'extérieur mais c'est un travail qui se fait d'une manière authentique, honnête et acharnée par une personne aimable. J'ai donc été très heureux de travailler avec elle et je

crois qu'elle fera un travail remarquable à l'avenir à la tête du GAC.

J'étais tellement heureux de travailler avec Steve, d'apprendre de Steve tant de choses grâce à sa longue expérience. Nous avons des débats fructueux ensemble. J'aimerais remercier Steve, j'aimerais remercier Göran. Il n'est pas Suisse mais il est Suédois. Il aime la bonne gouvernance et il est plein de bonnes intentions et il améliore les communications, les structures et il a un humour suédois absolument remarquable. Et donc on est très complémentaires entre les Suisses et les Suédois je le pense.

Donc je dois dire que nous avons tous travaillé avec acharnement pour obtenir le respect de tous. Nous avons une confiance mutuelle, une compréhension mutuelle. On se base sur la bonne gouvernance, sur la communauté de l'ICANN et sur le GAC. Et j'espère que cela va se poursuivre. Et voilà.

Je remercie beaucoup le groupe multipartite, James dont je porte le t-shirt. Ils m'ont beaucoup aidé dans mon travail. C'est tout à fait exceptionnel à l'ICANN. Malgré les problèmes que l'on doit gérer parfois, cela reste très humain et c'est une expérience à nul pareil. Quelle que soit la couleur de votre peau, quelle que soit votre langue, quelle que soit votre apparence physique, vous travaillez ensemble, partagez des passions et cela est

quelque chose qui va me manquer. Et c'est la raison pour laquelle je reviendrai à l'ICANN dès que je le pourrai, à d'autres réunions, peut-être également pour jouer de la musique. C'était une plaisanterie bien entendu. Mais merci de votre patience mais je vous invite à l'IGF, le forum pour la gouvernance de l'internet qui va vraiment bénéficier du modèle multipartite de l'ICANN à Genève à partir du 18 au 20 septembre. Donc j'espère vous y voir. Merci beaucoup.

STEVE CROCKER :

Merci. On sentait vos sentiments de près. Avec ce sentiment, nous allons essayer d'avancer un peu plus vite pour essayer d'optimiser un peu le temps que nous avons.

Alors nous allons faire ici trois ensemble : nous allons remercier Markus Kummer.

« Attendu que Markus Kummer a été désigné pour servir par l'organisation de soutien aux noms génériques, aux extensions génériques GSNO pour nous servir comme membre du Conseil d'Administration de l'ICANN le 16 octobre 2014.

Attendu que ses fonctions terminent le 2 novembre 2017.

Attendu que Markus a servi à différents comités et groupes de travail donc comité de mécanisme de responsabilité, comité des finances, comité de gouvernance, comité d'efficacité

organisationnelle, comité du programme des nouveaux gTLD, groupe de travail de mise en œuvre des recommandations GAC-Conseil d'Administration. Il était également le président du groupe de travail du Conseil d'Administration sur la gouvernance de l'internet et également membre ou agent de liaison du Conseil d'Administration de l'ICANN auprès du sous-groupe de la piste de travail numéro 2 sur les droits de l'homme, pour le groupe de travail intercommunautaire pour le renforcement de la responsabilité de l'ICANN.

Résolu, Markus mérite notre appréciation pour son service et nous lui souhaitons nos meilleurs vœux pour l'avenir. »

« Asha Hemrajani a servi à partir du 16 octobre 2014 jusqu'au 2 novembre 2017 et a occupé des postes dans le comité de mécanisme de responsabilités, le comité d'audit, le comité des finances, le comité de gouvernance, le comité du programme des nouveaux gTLD, groupe de travail intercommunautaire sur les enchères et les revenus des enchères des nouveaux gTLD.

THOMAS SCHNEIDER : Steve, faites savoir aux interprètes que ce n'est pas la peine de suivre à ce débit. C'est pénible.

STEVE CROCKER : Tout est écrit, ce n'est pas grave.

Alors « Asha Hemrajani mérite un remerciement pour son service et nous lui souhaitons nos meilleurs vœux au sein de la communauté de l'ICANN et au-delà. »

Et « Merci à Rinalia Abdul Rahim, désignée par la communauté At-Large pour agir comme membre du Conseil d'Administration à partir du 16 octobre 2014 jusqu'à aujourd'hui, 2 novembre 2017. Elle a occupé des postes à différents comités et groupes de travail : comités de mécanismes de responsabilité, de gouvernance et d'efficacité organisationnelle, du programme des nouveaux gTLD, comité de risques, groupe de travail des barrières d'IDN du Conseil d'Administration, le groupe de travail du Conseil d'Administration sur les services de répertoire de l'enregistrement, sur la gouvernance de l'internet et agente de liaison du Conseil d'Administration auprès du sous-groupe de la piste de travail numéro 2 sur la responsabilité des SO et des AC pour le CCWG responsabilité.

Rinalia Abdul Rahim, il est donc résolu, mérite nos remerciements pour son service et nous lui souhaitons nos meilleurs vœux pour l'avenir et par ailleurs. »

Alors d'autres remarques à faire là-dessus ? Non ? Alors pour ces trois questions, si vous êtes pour, vous dites « aye ».

Nous avons deux autres résolutions. Vous allez aller vite, Cherine, pour faire bien plus vite que moi et puis j'ai un autre sujet à aborder.

CHERINE CHALABY : C'est un grand honneur de remercier Steve Crocker pour ses services au Conseil d'Administration de l'ICANN. L'histoire de Steve, ses accomplissements, tout est bien documenté, tout apparaît ici dans la résolution. On les a énoncés hier et le jour d'avant, et le jour d'avant encore. Donc plutôt que de lire tout ce qui est écrit ici, je lirai la résolution et je dirai merci de tout cœur, Steve. Vous avez été non seulement un mentor pour nous tous au Conseil d'Administration mais un vrai ami. Vous allez nous manquer.

Alors je vais lire la résolution et je vais vous demander de vous mettre debout pour dire au revoir à Steve, lui donner la parole et lui exprimer nos meilleurs vœux après l'ICANN. La résolution dit ce qui suit... J'ai des problèmes de gorge mais c'est l'émotion qui me prend :

« Résolu, Steve Crocker mérite l'appréciation et les remerciements du Conseil d'Administration pour son service et le Conseil d'Administration lui souhaite ses meilleurs vœux dans ses prochains projets au sein de la communauté de l'ICANN comme au-delà. »

Avant de demander au Conseil d'Administration de voter là-dessus... Non, le Conseil d'Administration votera d'abord. Je ne peux pas vous demander de le faire. Alors par acclamation, êtes-vous d'accord ?

[Göran pleure.]

STEVE CROCKER :

Dernière partie de cet ordre du jour. Dans les environnements des sociétés corporatives, il y a des conseils des personnes qui vont passer le pouvoir à quelqu'un d'autre et on leur dit : « Je vous remets trois enveloppes. Si vous avez des problèmes, ouvrez la première enveloppe. » La première enveloppe, on l'ouvre et dit « C'est la faute de celui qui est venu avant. » Cela fonctionne cela marche pour un certain temps. Et puis s'il y a plus de problèmes, quelque temps plus tard, on ouvre la deuxième enveloppe qui dit tout simplement : « Réorganisez ». Cela fonctionne pendant un moment. Mais si vous avez des problèmes une troisième fois, la personne ouvrira la troisième enveloppe qui dit tout simplement : « Préparez trois enveloppes. » Alors voilà vos trois enveloppes, Cherine.

CHERINE CHALABY :

Une enveloppe dit « Pourquoi n'avez-vous pas fait ce test binaire que je vous avais demandé de faire il y a deux ans ? »

STEVE CROCKER : Voilà la fin de cette réunion du Conseil d'Administration. Ce Conseil actuel est dissolu. Ceux parmi nous qui quittons le Conseil d'Administration allons quitter la table et la réunion organisationnelle continuera avec quelques points nécessaires et puis nous aurons un cocktail à côté.

CHERINE CHALABY : Alors nous voilà réunis pour la deuxième réunion publique du Conseil d'Administration de l'ICANN. Je commencerai par faire l'appel. Les nouveaux membres, veuillez ne plus dire membre entrant. Vous êtes maintenant des membres du Conseil.

Alors on commence à partir de Göran.

GÖRAN MARBY : Göran Marby, organisation ICANN.

AVRI DORIA : Avri Doria.

SARAH DEUTSCH : Sarah Deutsch.

MATTHEW SHEARS : Matthew Shears.

KHALED KOUBAA : Khaled Koubaa.

LITO IBARRA : Lito Ibarra.

MAEMURA AKINORI : Maemura Akinori.

RON DA SILVA : Ron da Silva.

GEORGE SADOWSKY : George Sadowsky.

KAVEH RANJBAR : Kaveh Ranjbar.

RAM MOHAN : Ram Mohan.

CHERINE CHALABY : Cherine Chalaby.

CHRIS DISSPAIN : Chris Disspain.

MARK SILBER : Mark Silber.

JONNE SOININEN : Jonne Soininen.

BECKY BURR : Becky Burr.

LOUSEWIES VAN DER LAAN : Lousewies Van der Lann.

MAARTEN BOTTERMAN : Maarten Botterman.

MANAL ISMAIL : Manal Ismail.

LEON SANCHEZ : Leon Sanchez.

CHERINE CHALABY : Monsieur le secrétaire, avons-nous le quorum ?

JOHN JEFFREY : Oui, monsieur le président. Pas encore, il nous faut voter d'abord le président élu. Pardon.

CHERINE CHALABY : Très bien. Alors les articles 7.2 et 14 des statuts constitutifs de l'ICANN demandent à ce que le Conseil d'Administration désigne le président du Conseil d'Administration, le vice-président du Conseil d'Administration et les présidents et membres de chaque comité du Conseil d'Administration.

Donc à l'ordre du jour pour cette réunion, nous avons quatre résolutions à entériner dont la première est l'élection du Conseil d'Administration de l'ICANN, du président du Conseil. Donc je donnerai la parole à Chris tout de suite pour qu'il s'en occupe. Puis nous avons l'élection du vice-président du Conseil d'Administration de l'ICANN que je ferai moi-même et puis les désignations des membres et des présidents des comités du Conseil d'Administration, ce que Becky Burr fera. Et je conclurai après par la confirmation des employés, des responsables de l'ICANN.

Dans les sujets divers, je vais dire une déclaration qui porte sur la désignation des membres du Conseil d'Administration à notre conseil de l'APTI, des identificateurs techniques publics.

Je passe la parole maintenant à Chris Disspain.

CHRIS DISSPAIN :

Merci Cherine.

Nous allons vite faire. C'est un grand honneur de proposer que Cherine Chalaby soit élu président du Conseil d'Administration. Y a-t-il des remarques à faire ? Autrement, je propose que l'on adopte cette résolution par acclamations.

Et je vous recède la parole.

CHERINE CHALABY :

J'ai quelques remerciements à exprimer.

Premièrement, merci à vous, la communauté, de votre soutien et de votre encouragement au long de ces années. Sans vous, je ne serais pas là aujourd'hui. Et deuxièmement, je tiens à remercier mes collègues du Conseil d'Administration qui m'ont fait confiance et qui m'ont cédé cette responsabilité.

Je suis très inspiré, c'est un moment des responsabilités profond pour moi. Je me sens très honoré et je m'engage à travailler de manière acharnée avec le Conseil d'Administration comme avec

la communauté dans le but partagé de défendre la cause de l'ICANN et de défendre sa mission, de travailler pour elle. Merci.

Nous passons maintenant au deuxième point à l'ordre du jour. Il s'agit de l'élection du vice-président du Conseil d'Administration de l'ICANN. Je voudrais également proposer par acclamations que vous désignez et votiez mon collègue Chris Disspain comme vice-président du Conseil d'Administration. Est-ce que nous avons l'accord par acclamations ?

Vous souhaitez prendre la parole ?

CHRIS DISSPAIN : Merci.

CHERINE CHALABY : Très bien.

Point suivant à l'ordre du jour : désignation des membres et des présidents des comités du Conseil d'Administration.

Becky ?

BECKY BURR : Merci. C'est pour moi un honneur de vous demander de désigner les présidents et les membres suivants des comités du Conseil d'Administration.

Pour le comité des mécanismes de responsabilité, président : Chris Disspain ; membres : Becky Burr, Sarah Deutsch, Leon Sanchez et Mike Silber.

Pour le comité d'audit, président : Lousewies Van der Laan ; membres : Sarah Deutsch, Akinori Maemura et Mike Silber.

Comité des compensations, président : Cherine Chalaby ; membres : Chris Disspain, Ram Mohan, George Sadowsky et Jonne Soininen.

Comité exécutif, président : Cherine Chalaby ; membres : Becky Burr, Chris Disspain et Göran Marby.

Comité de finances, président : Ron da Silva ; membres : Maarten Botterman, Chris Disspain, Khaled Koubaa et George Sadowsky.

Comité de gouvernance, présidente : Becky Burr ; membres : Maarten Botterman, Ron da Silva, Ram Mohan et Lousewies Van der Laan.

Comité des risques, co-présidents : Rafael Lito Ibarra et Ram Mohan ; membres : Akinori Maemura, Kaveh Ranjbar, Matthew Shears et Jonne Soininen.

Comité d'efficacité organisationnelle, président : Khaled Koubaa ; membres : Avri Doria, Lito Ibarra, George Sadowsky, Leon Sanchez et Matthew Shears.

Comité technique du Conseil d'Administration, président : Kaveh Ranjbar ; vice-président : Lito Ibarra ; membres : Cherine Chalaby, Ron da Silva, Avri Doria, Akinori Maemura, Ram Mohan, George Sadowsky et Jonne Soininen.

Je souhaiterais à ce point-là de demander au Conseil d'Administration d'approuver ces désignations par acclamations.

CHERINE CHALABY :

Merci Becky.

Le dernier point à l'ordre du jour avant les divers est la confirmation des responsables de l'ICANN. Nous avons six personnes donc je vais tout lire.

« Résolu, Göran Marby est élu président directeur général.

Résolu, John Jeffrey est élu au conseil général des secrétaires.

Résolu, Xavier Calves est élu fonctionnaire ou responsable financier principal.

Résolu, Akram Atallah est élu président de la division des noms de domaines mondiaux, GDD.

Résolu, [inintelligible] est élu COO, responsable opérationnel.

Résolu, David [inintelligible] est élu vice-président sénior du soutien au développement de politiques.

Résolu, [inintelligible] est élu vice-président sénior et puis responsable informatique et d'ingénierie. »

C'est adopté par acclamations.

Et maintenant, je vais céder la parole à Chris qui lira un point dans les divers concernant les désignations des membres du Conseil qui occuperont donc des sièges dans le conseil de l'APTI.

CHRIS DISSPAIN :

Sa première délégation à Cherine, c'était d'avoir mal à la gorge et ne peux pas lire les lettres donc je m'en occupe.

Le 26 octobre 2017, le comité de nomination de l'ICANN a identifié deux nominés pour desservir au Conseil d'Administration de la subsidiaire de l'ICANN, identificateur technique public de l'APTI. Les deux nominés sont Lisa Furr qui devrait reprendre le siège numéro un et Roy Wong, nommé, qui n'a pas été considéré par le conseil pour le siège deux pour l'instant.

ICANN, comme membre unique de l'APTI, tiendra sa réunion annuelle pour désignation de membres en 2017 et considérera

la désignation de ces membres du conseil nominés ensemble avec la composition du Conseil d'Administration.

Les articles 5.2 et 5.3 disent qu'il y a des exigences pour ces personnes. Le conseil doit réviser les nominés pour garantir qu'ils respectent toutes les exigences en vertu des statuts constitutifs de l'APTI, y compris la révision des décisions du comité de nomination de 2017 en matière de conformité avec les articles 5.2 et 5.3 des statuts constitutifs de l'APTI.

Le conseiller général et secrétaire de l'ICANN a été informé de ces éléments spécifiques de cette partie de la révision du NomCom 2017 et par conséquent, nous avons demandé au conseiller général et secrétaire de l'ICANN de travailler avec le nommé qui n'avait pas été considéré auparavant pour confirmer que les exigences des statuts constitutifs soient respectés.

Le conseiller général et secrétaire devra mettre à jour le Conseil d'Administration de manière appropriée concernant l'état des lieux de la révision de diligence. Et en tant que membre unique de l'APTI, le conseil se réunira lors de l'assemblée générale 2017 pour évaluer les membres.

Akram, [inintelligible], Lousewies, Lisa Furr et [inintelligible] sont toujours actifs. Le NomCom fera une annonce qui commencera à partir de cette réunion générale actuelle. Pourtant, suivant les

statuts constitutifs de l'APTI, les nominés ne commencent à agir qu'à partir de l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration de l'ICANN a reçu l'avis de la nomination le 26 octobre donc l'assemblée générale des membres de l'APTI sera informée de manière appropriée en vertu des statuts constitutifs de l'APTI et une fois que le processus de diligence due supplémentaire aura été complété.

CHERINE CHALABY : Merci Chris.

Y a-t-il d'autres divers ? D'autres remarques à faire ? D'autres sujets à discuter ? Non ?

À ce moment-là, je déclare cette réunion du Conseil d'Administration clôturée. En tant que dernière action, je voudrais également déclarer clôturée la réunion ICANN60. Nous nous attendons à vous voir à Porto Rico pour la soixante et unième réunion publique de l'ICANN.

Merci d'être venu, merci de vos contributions.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]